

« Les enseignes textiles ont un problème d'accès au financement » selon Patrick Puy

Le spécialiste du retournement d'entreprises a vendu 16 chaînes dans le cadre de la restructuration de Vivarte. Pour lui, l'échec de la reprise de certains réseaux tient d'abord aux difficultés de trésorerie du secteur.



Jennyfer, rebaptisée « Don't Call Me Jennyfer » a été l'une des dernières chaînes de prêt-à-porter à être placées en redressement judiciaire. (Alamy Stock Photo/Abaca)

Par [Philippe Bertrand](#)

Publié le 4 juil. 2023 à 13:35 Mis à jour le 4 juil. 2023 à 17:30

De nombreuses chaînes de textile et de chaussures ont été mises en redressement judiciaire ou ont annoncé des fermetures de magasins quelque temps après avoir été rachetées à la barre du tribunal de commerce. Le spécialiste du retournement d'entreprises, qui a cédé 16 enseignes lors de la restructuration de Vivarte, livre son analyse.

Comment expliquez-vous la situation des enseignes textile françaises ?

Je constate d'abord que sur [les 16 marques que Vivarte a cédées](#) , seules quatre sont « tombées » : [San Marina](#), Kookaï, André et Naf Naf. Ce n'est pas satisfaisant, mais cela veut dire que les autres reprises se sont plutôt bien passées, comme celles de Caroll et La Halle avec le groupe Beaumanoir.

La principale explication des difficultés des chaînes d'équipement de la personne, que l'on constate encore ces derniers jours avec Jennyfer ou Burton, tient au modèle financier des entreprises. La question n'est pas à mon sens la déconsommation ou la qualité des produits.

Les enseignes textiles ont un important besoin en fonds de roulement pour acheter, souvent longtemps à l'avance, leurs collections.

Les enseignes textiles ont un important besoin en fonds de roulement pour acheter, souvent longtemps à l'avance, leurs collections. Or pendant la crise du Covid, la plupart des marques n'ont pas obtenu de prêts garantis par l'Etat (PGE). Elles ont donc accumulé des problèmes de trésorerie qui n'ont pas été résolus à la sortie de la crise à cause de l'inflation qui a renchéri le coût de l'argent et des banques qui se montrent très sélectives. Zara, qui fait des collections courtes, n'a pas ce problème de besoin en fonds de roulement.



Pour Patrick Puy, spécialiste du retournement d'entreprises, les enseignes textiles n'ont pas assez accès au financement. Alamy Stock Photo/Abaca

Pour vous, la baisse structurelle du marché, l'essor de la seconde main, le manque d'attrait des marques milieu de gamme ne jouent pas ?

Le nombre de paires de chaussures vendues reste stable. Le seul problème est que [les chaussures dites de ville ont été remplacées par des sneakers](#) qui ne sont pas vendues par

les mêmes magasins. Une étude récente de l'éco-organisme Refashion montre qu'en 2022 3,3 milliards de vêtements, chaussures et linge de maison ont été mis sur le marché, contre 2,8 milliards en 2021. Les 10 premières entreprises du secteur textile au monde ont augmenté leurs profits, dont Zara.

La seule tendance du marché qui est vraie c'est l'écrasement des marques milieu de gamme par les marques très accessibles comme Primark ou Shein et les marques haut de gamme ou de luxe. Ce phénomène existe dans tous les univers de consommation. Il correspond à la réalité des rémunérations et de l'écart qui se creuse entre les bas salaires et les hauts salaires. C'est la classe moyenne dans son ensemble qui est écrasée.

Quelles sont les solutions à la crise du textile en France, et que faudrait-il faire pour éviter des reprises à la barre du tribunal qui tournent mal ?

La question de la qualité des repreneurs comme [Michel Ohayon](#) [Gap, Go Sport, NDLR] ou Thierry Le Guénic (Burton) se pose. Mais le vrai problème vient des règles que doivent appliquer les juges qui mettent le salut des employés au premier rang des priorités. Les tribunaux donnent les entreprises à ceux qui promettent de sauver le plus d'emplois. Dans le monde anglo-saxon, ce sont les emplois du futur, ceux qui sont recréés par des entreprises qui retrouvent des couleurs qui sont privilégiés. Le débat est ancien mais je suis de ceux qui pensent qu'il faut peut-être et partiellement professionnaliser les juges des tribunaux de commerce.

Pourquoi ne pas créer une banque dédiée au « retail », comme la FMEA que Nicolas Sarkozy avait lancée pour l'automobile ?

D'une façon générale, si l'on ne veut pas tuer le commerce qui anime les centres-villes, il faut lui redonner un accès aux financements. Pourquoi ne pas créer une banque dédiée au « retail », comme la FMEA que Nicolas Sarkozy avait lancée pour l'automobile ? Les villes ont aussi un rôle à jouer. On constate une grande différence entre celles qui laissent leur centre-ville accessible, qui limitent les centres commerciaux de périphérie et qui font de l'animation et les autres.

Philippe Bertrand